

## **Projet d'établissement 2022-2027**

### **Lycée Jean MACÉ**

#### **Contexte actuel du lycée**

Le lycée Jean MACÉ est un établissement d'enseignement général et technologique situé en centre ville qui accueille 1074 élèves et étudiants pour 29 divisions du second degré d'enseignement général avec 2 divisions de série Technologique STMG et 140 étudiants de BTS « Support à l'Action Managériale » et « Commerce International ». Un internat permet d'accueillir un public au niveau régional pour 72 places.

La particularité du lycée est d'offrir une carte des langues variée avec en plus une section bilingue Breton et une section binationale ESABAC italien en seconde GT et en première STMG également depuis 2020.

Le lycée est labellisé SHN, EUROSCOL et accueille un dispositif académique EHPI.

La population scolaire est caractérisée par une certaine prédominance féminine à 62 % pour le second degré. Les catégories socioprofessionnelles sont plutôt favorisées ou très favorisées avec quelques jeunes issus de l'éducation prioritaire 17,7 %.

Le secteur scolaire comprend 4 collèges dont 2 en centre ville, 1 en éducation prioritaire et le 4<sup>e</sup> à Betton commune de Rennes Métropole Les effectifs sont en augmentation avec une saturation des locaux.

Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat constaté est supérieur de 2 points au taux attendu avec une valeur ajoutée de +2.

Le taux de réussite au bac est inférieur à 1 point du taux attendu et le taux de mentions est également inférieur de 2 points au taux attendu.

#### **L'ensemble des acteurs du lycée sont mobilisés sur des ambitions communes autour de thématiques transversales :**

- La sensibilisation des élèves aux comportements individuels et collectifs qui promeuvent les **valeurs civiques et humanistes** et contribuent à **la lutte contre toute forme de discrimination**.
- Le développement d'une **culture de la santé et du mouvement** au service de la qualité des apprentissages.
- L'éducation de nos lycéens au **développement durable, l'ouverture à l'international et l'accès à la culture pour tous**.

### **3 axes prioritaires pour les années à venir**

Les objectifs et les leviers d'actions qui sous-tendent leur atteinte sont mis en place sur une durée pluriannuelle. Ils pourront être redéfinis si leur pertinence n'est plus avérée.

Chaque année, les équipes du lycée arrêtent le plan d'action annuel qui sera mis en place pour l'atteinte des objectifs.

#### **AXE 1 : Réussite scolaire au lycée**

Objectifs : Favoriser la persévérance et développer les compétences pour la réussite scolaire.

Constats :

- Effectifs lourds, freins à une pédagogie différenciée et personnalisée.
- Problématique de mise au travail et d'assiduité en augmentation et marquée en filière technologique.
- Evolution des besoins des élèves pour bien maîtriser l'oral.

Leviers :

- Agir sur les effectifs pour une meilleure prise en charge des élèves aux profils très hétérogènes ou affectés par défaut en seconde.
- Favoriser le choix libre et éclairé des spécialités et options.
- Développer la pédagogie du projet et le travail sur l'oralité.

Indicateurs de suivi :

- Part d'augmentation des résultats sur l'année.
- Evolution du pourcentage de réussite au bac, de mentions et notes au grand oral.
- Bilan annuel du Groupe de Prévention de Décrochage Scolaire (GPDS).

#### **AXE 2: Préparer les élèves aux choix d'orientation**

Objectifs : Préparer les élèves aux choix d'orientation (filiale, poursuite post-bac, insertion professionnelle, réorientation).

Constats :

- Difficulté des professeurs principaux ou référents face à la diversité des formations du supérieur et aux pré-requis non encore stabilisés.
- Outil Télé-Service Orientation 2nde très contraignant et complexe.
- Pourcentage important de réorientation après bac+1, en particulier en STMG.

Leviers :

- S'appuyer sur le Parcours Avenir en définissant les objectifs et actions d'aide à l'orientation et l'enrichir annuellement.
- Favoriser les immersions et temps dédiés à la présentation des filières pour consolider les choix des élèves.
- Développer les stages de découverte en fin d'année pour les élèves de seconde.

Indicateurs de suivi :

- Suivi des parcours post-bac n+2 et BTS n+1.
- Suivi des orientations post-secondes.
- Taux de réussite dans les spécialités.
- Pourcentage d'immersions en enseignement supérieur.

### **AXE 3 : Citoyenneté et cadre de vie lycéenne**

Objectifs : Favoriser l'engagement des élèves et un climat propice au bien être au lycée (implication dans la vie lycéenne, projets solidaires, médiation par les pairs, actions EDD, parcours santé, valorisation des talents...).

#### Constats :

- Augmentation des élèves en situation de mal être, de phobie scolaire, de harcèlement scolaire, de conduites addictives et de questions identitaires.
- Difficulté technique pour optimiser la concertation avec les CPE.
- Spécialité du lycée à forte orientation langues et quelques élèves SHN.
- Mise en œuvre progressive de l'éducation au développement durable.

#### Leviers :

- Favoriser les événements thématiques, culturels ou conviviaux.
- Accompagner et encourager les actions dans le cadre des labels EUROSCOL, E3D et concours ou Olympiades
- Accueillir, accompagner et valoriser les initiatives vertueuses des élèves.
- Rendre visible les actions du CVL ou MDL, CESC et autres événements vers l'ensemble des élèves par écrans d'affichage ou site web.
- Assurer un suivi éducatif et scolaire de qualité (CPE, PP).

#### Indicateurs de suivi :

- Pourcentage d'élèves investis dans les instances du lycée.
- Taux d'absentéisme.
- Actions recensées dans l'application ADAGE et le pass Culture.